

ACV Fm 18 Corcelles-près-Payerne, Properties Subject to the Former Abbey of Payerne, Commissaire Jean-David Marcuard, 1593-1595.

Abstracts prepared by John W. McCoy (RealMac@aol.com) © 2020.

This terrier might be regarded as the successor of Fm 17, compiled by Jean Marcuard, father of the present commissaire, Jean-David Marcuard. This conclusion is incorrect, as the present terrier deals with properties that had been subject to the former Abbey of Payerne or to its functionaries, such as the sacristan, while Fm 17 concerns properties and rents subject to the “cure” or presbitery of the church of Corcelles. There are also references in Fm 18 to prior terriers compiled by François Dorier and Jean Gumuens, which are likely lost, unless they are among the few terriers still held by the archives of the city of Payerne. However, some of the sales and other transactions described in Fm 18 will probably be found in the collection of documents relating to the old Abbey of Payerne at the ACV (ACV C VII b; most items in this collection are now described individually in the online inventory of the ACV).

Statistics for Fm 18 from the inventory of the ACV: Folios effectifs: 823,5 folios. Pages blanches: 142v. Folios manquants: 796-797v. Erreurs de folios: 784va-784vb.

1 Isaye (also Esaye in this volume) filz de feu Amey Rappin filz de feu Claude Rappin l'ainé filz de feu Oddet Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des biens cy devant recogneuz es mains de feu François Dorier notaire par feu Claude du Marest dudict Corselles et par luy mesme dereschefz recogneuz ez mains de feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois dudict Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes, et audict Rappin confessant devenuz et appartenant par tiltre d'acquis perpetuel par luy nouvellement fait de Michiel filz dudict feu Claude de Marest et à luy en ces presentes extentes dheuement laudé, witnesses Amey filz de feu Collet Rappin et Jehan Berroux tous deux de Corselles bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

14v Claude filz de feu Amey Rappin fils de feu Claude Rappin l'ainé filz de feu Oddet Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des censes que fuerent du seigneur abbé dudict Payerne et biens cy devant recogneuz es mains de feu Jean Gumuens commissaire par feu Estivent Brossiez dudict Corselles et dernièrement es mains dudict feu Egrege Jehan Marcuard commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par Pierre filz de feu Claude Jam dudict Corselles et audict reconnoissant devenuz et appartenent par tiltre d'acquis perpetuel par luy fait de Daniel Givel l'ainé bourgeois de Payerne, lequel l'avoit au paravent acquise de Pierre filz dudict d'autre part nommé feu Pierre Jan, witnesses Jacquet Rappin de Corselles et Amey Rappin tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

23 Isabel fillie de feu Claude nourry d'Henry Jan de Corselles relaissée de Jacob filz de feu Pierre Rappin comme mere tutrice de ses enfans prins dudict feu Jacob Rappin son feu mary, 23 jan 1593, des censes que furent du seigneur abbé dudict Payerne et biens cy devant recogneuz es

mains de feu Egrege Jehan Gumuens notayre par Jacquettaz fille de Pierre des Praz alias Archeboz relaissée de feu Vuillieme Rappinat et derniermenet es mains d'Egrege Jehan Marcuard commissaire et denier renovateur desdicts extentes par Claudaz fillie de feu Jean Fesecan dudict Corselles et à ladicte confessante au nom predict devenuz et appartenant par acquis aultresfois sur ce fait, witnesses Amey Rappin le jeune et Jehan Berroulx dudict Corselles, with signature and paraphe of David Marcuard.

33v Jacquet Rappin de Corselles conseiller et bourgeois de Payerne filz de feu Pierre qu'estoit filz de Jehan Rappin dudict Corselles et bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des biens cy devant reconueuz es mains de feu Discret Jehan Gumuens notayre et commissaire desdictes extentes par Franceysa fille de feu Marmet Pittet et dernièrement es mains de feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois de Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par feu Anthoinne ? Cherbuens dudict Corselles et audict confessant devenuz et appartenant par tiltre d'acquis perpetuel par luy fait de Claude et Daniel Cherbuens successeurs dudict feu Anthoine Cherbuens à luy deument en ces presentes extentes laudé, witnesses Amey Rappin le jeune et Jehan Berroulx dudict Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

47 Amey filz de feu Collet Rappin filz de feu Claude Rappin l'ainé filz de feu Oddet Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des biens dernièrement reconueuz es mains dudict feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois dudict Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par Claude filz de feu Jehan Ruerat de Corselles bourgeois dudict Payerne et audict confessant devenuz et appartenant par tiltre d'acquis perpetuel sur ce fait, witnesses Jacquet Rappin consellier de Payerne et Jehan Beroux de Corselles et bourgeois dudict lieu, with signature and paraphe of David Marcuard.

80v Jehan filz de feu Pierre Berroux que fut filz de (inserted by reference mark : Jehan) Berroux de Corselles bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des biens anciennement reconueuz par feu Jehan Rappinat du vouloir de feu Jehan du Marest et dernièrement es mains de feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois dudict Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par feu Claude du Marest dudict Corselles et audict confessant devenuz et appartenant par tiltre d'acquis perpetuel sur ce fait de Michiel filz dudict feu Claude du Marest et à luy deument laudé, witnesses Jacquet Rappin consellier et bourgeois de Payerne et Amey filz de feu Collet Rappin de Corselles et bourgeois dudict lieu, with signature and paraphe of David Marcuard.

104v Devant nommé Jehan Berroux, laquelle il fait au nom et comme personne conjointe de Jacquettaz sa femme fille de feu Amey Rappin l'ainé dudict Corselles bourgeois de Payerne, 23 jan 1593, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens anciennement reconueuz es mains de feu Discret Jehan Gumuens notayre et lors commissayre desdictes extentes par feu Claude filz de feu François Ruerat dudict Corselles bourgeois de Payerne et dernièrement es mains de feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois dudict Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par feu Claudaz fillie de feu Jehan Ruerat dudict Corselles femme de Claude Rey d'Aulmont par Jacquemaz se seur femme de Hans Pradervan monnier dudict Corselles, witnesses Jacquet Rappin consellier de Payerne et Amey Rappin le jeune tous deux de Corselles et bourgeois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

115v Addition de la reconnaissance de Jehan Berroux de Corselles au nom et comme personne conjointe de Jacquemaz fillie de feu Amey Rappin l'ainé, 23 jan 1593, des censes que furent du seigneur abbé dudict Payerne et biens cy devant recogneuz es mains de feu Discret Jehan Gumuens notayre et lors commissaire desdictes extentes par Olevey Fesecan tissot de Corselles et bourgeois dudict Payerne et dernièrement es mains dudict feu Egrege Jehan Marcuard aussi commissaire desdictes extentes par Jannaz femme de Claude filz de Claude Guenard dudict Corselles fillie et heritiere de feu Pierre Vignon dudict lieu et à ladicte confessante devenu par tiltre d'acquis sur ce fait, witnesses Jacquet Rappin conseiller et Amey Rappin le jeune tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

120v Hansman Pradervant filz de feu Hans Pradervant monnier de Corselles et bourgeois de Payerne et de Jacquemaz fillie de feu Jehan Ruerat dudict Corselles jugaux, 20 nov 1594, des biens autresfois recogneuz es mains de feu Egrege Jehan Gumuens notayre et lors commissaire desdictes extentes par feu Estivent filz de Jaquet Brossier de Corselles et bourgeois de Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jehan Marcuard notayre et bourgeois de Payerne commissaire et dernier renovateur des predites extentes par feu Guygoz Chappuis de Corselles et bourgeois de Payerne et audit confessant devenuz et appartenant par tiltre d'acquis perpetuel par luy fait de feu Michiel Bovat bourgeois dudict Payerne qu'en avoit au paravant tiltre des hoirs dudit feu Guygoz Chappuis lequel acquis a esté audit confessant cy devant laudé par Noble Vilhen de la Pierre ? schaffner lors audit Payerne pour nosdictz Seigneurs, witnesses Jean Jam de Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Gabriel Goliez dit de Vuypens originel de Cossonay demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

(Fol. 142v is blank.)

143 Claude filz de feu Pierre Rappin qu'estoit filz de Jean Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens dernièrement recogneuz es mains de feu Egrege Jean Marcuard notaire et bourgeois dudict Payerne commissaire et dernier renovateur desdictes extentes par feu Pierre Gilliibert de Corselles et bourgeois dudit Payerne et audit confessant devenus et appartenant par tiltre d'acquis sur ce fait de Pierre Baccon, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

158 Addition de la reconnaissance de Isabel fillie de Claude nourry d'Henry Jam de Corselles relaissée de feu Jacob filz de feu Pierre Rappin, laquelle elle fait comme mere tutrice de ses enfans prins dudit feu Jacob Rappin son mary, 26 nov 1594, des censes et censieres cy devant recogneuz es mains de Discret Pierre Mareschet notaire et lors commissaire desdictes extentes et dernièrement es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard dernier renovateur des predites extentes par Pierre filz dudit feu Phillibert Savary bourgeois dudit Payerne et *audit confessant* (should be *audite confessante*) devenus et appartenant par tiltre d'acquis par ledit feu son pere sur ce fait, witnesses Discret Gabriel Golye et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

162v Claude Bally chappuis habitant à Corselles, 14 dec 1593, des biens dernièrement habandonnés et quittés à mesdits Seigneurs par Claude filz de feu Jehan Ducettaz comme heritier

de feu Pierre Ducettaz et de Claude Grandoz de Corselles, la teneur de laquelle habandonnation s'ensuit de mot à mot, et ainsin qu'est contenu es precedentes extentes habandonnation de Claude filz de Jean Ducettaz comme heritier de feu Pierre Ducettaz et de Claude Grandoz de Corsells, lesquels font savoir à tous par ces presentes comme ainsin soit que feu Pierre Suonaz alias Movillard dudict Corselles et Person sa femme anciennement heussent vendus au couvent de Payerne, assavoir sept sols Lausannoys de cense et rente sans seigneurie et reprinse pour le pris de sept livres bonnes, assignés sus certaines possessions limitées et depuis allienées et generalement sus tous ses biens comme cela est apparu par lettres receues par feu Discret Jean Gumuens notaire et bourgeois de Payerne 26 jan 1437, et comme sus cela les tenementiers des biens desdits feu vendeurs soyent esté tirés en cause par devant le juge des extentes dudit Payerne à rendre rayson sur cela, et apres estre prins guerent sus guerent soit tombée la charge de la moitié desdites sept sols Lausannois de cense sus lesdits Claude Ducettaz et Claude Grandoz à cause d'un morcel de curtil que ledict Grandoz tient par pasche entre eux assis audit Corselles en la Vy des Taches jouxte le curtil dudict Grandoz devers bise, le four des enfans de feu Jean Plancherel devers vent, affronte sus la charriere publique devers le soleil couchant, et sus le gerdil dudict Claude Ducettaz que fut dudit Plancherel devers soleil levant, lesquels Claude Ducettaz et Grandos non se voulant astraintre es charges desdits Plancherels alias Suevaz ? sus cela, ne autres choses de leur plain gré et par deliberation ont habandonné et delaisé et habandonnent et delaisent pour eux et leurdits hoirs tant pour charges de ladite moitié desdits sept sols Lausannois de rente annuelle que aussy par la cense directe sus cela demandée et droits d'icelle de quoy est aussy molesté ledit Grandoz et unchecun d'eux selon que luy compete et appartient confessent avoir habandonné et quitté perpetuellement à mes Redoutés Seigneurs de Berne es mains d'Adrian Boumgatter leur officier audit Payerne present, assavoir le curtil prelimité, et pour estre quitte et exempt de ladite cense directe droits d'icelle et cense à proffit d'argent predesignée devestissant etc. , investissant etc., ... 10 jan 1542..., (long text), witnesses for the present reconnaissance Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant à Payerne et Pierre Jaulmigniez bourgeois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

170v Jean Bel resident à Corcelles, 13 may 1593, des censieres du couvent dudit Payerne que furent par feu ledit couvent autresfois aquis de feu Proveable Oddet de Rive bourgeois dudit Payerne, et biens cy devant ~~recogneus~~ habandonnés et remis audit couvent et recogneus dernièrement es mains dudit feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur desdictes extentes par Pierre Gilliibert dudict Corcelles et audit confessant devenus et appartenant per tiltre d'aquis sur ce faict, witnesses Jean Ducettaz de Corselles, et Beney Drivat cousturier et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

173v Ledit Jean Bel au nom et comme persone conjointe de Claudaz fillie de feu Pierre Sord de Megevette au pays de Faucignie lors demeurant audit Corselles, 13 may 1593, des censiere du convent dudit Payerne que furent par ledit couvent autresfois acquises de feu Proveable Oddet de Rive bourgeois dudit Payerne et biens cy devant recogneus par ledit feu Pierre Sord es mains de Discret François Dorier notaire et dernièrement es mains dudit feu Egrege Jean Marcuard commissaire et renouvateur desdictes extentes par Pernette fillie de Claude Buache de Corgellet bourgeois de Payerne relaisée dudict feu Pierre Sord au nom de ses enfans et dudit feu Pierre Sord son mary, et audict confessant au nom predict devenus et appartenant de sa legitime et

naturelle succession maternelle, witnesses Jean Ducettaz dudit Corselles et Beney Grivaz cousturier tous deux bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

176 Loys filz de feu Jean Baccon filz de feu Proveable Pierre Baccon de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des biens dernièrement recogneus es mains dudit feu Commendable Jehan Marcuard commissaire des precedentes extentes par les fillies et heritieres de Claudaz fillie de Jean Ruerat dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenant par titre d'aquis sur ce fait, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

188 François Broccoz fils de feu Pierre Broccoz l'ainé que estoit filz de Pierre Broccoz de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent du seigneur abbé de Payerne et biens anciennement recognus es mains de feu Egrege Jean Gumuens notaire par Othet filz de feu Perrod Berroux dudit Corselles et dernièrement es mains dudit feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur desdites extentes precedentes par Pierre Broccoz l'ainé dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenants de sa legitime et naturelle succession, witnesses Amey Jam du Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

191v Pierre filz de feu Claude Brossiez dit Gauchon de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes dudit seigneur abbé et biens autresfois recogneus es mains dudit feu Egrege Jean Gumuens notaire par feu Franceysaz fillie de feu Huguet Marron femme en son vivant d'Henry Savary et dernièrement es mains dudit feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par Jehannod Ducettaz dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'acquis sur ce fait, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

195 Jean filz de feu Claude Ducettaz qu'estoit filz de Jean Ducettaz de Corselles et bourgeois de Payerne, 16 feb 1595, laquelle il fait tant à son nom que de Phillibert son frere indivis, des biens dernièrement recognus es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur desdites extentes par Claudaz fillie de Jean Fisicon (=Fisican, Fesecan) le jeusne relicte de feu Girard Broccoz femme de Pierre Rolivet ? de Dompierre et audit confessant devenus et appartenant d'acquis sur ce fait, witnesses Pierre Ducettaz de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant à Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

203 Jacob et Claude Buache fils de feu Claude Buache de Corselles et bourgeois de Payerne, 06 may 1593, des censes et biens que furent anciennement de feu Jean Gumuens notaire recogneus es mains de feu Jaquet Advoyé notaire par feu Pierre Chevrod de Corselles et bourgeois de Payerne, et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard par feu Proveable Pierre Chevrod et auxdicts confessans devenus et appartenant par titre d'acquis perpetuel par eux fait des hoirs de feu Proveable Jean Dettrey (=de Trey) qui les avoyent heus d'honorable Marthy Chuard conheritier es biens dudit feu Pierre Chevrod, witnesses Discret

Jaques Mailliard bourgeois de Rommond demeurant à Payerne et Pierre Jam dict Truccaz ? de Corselles et bourgeois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

219 Doct et Sçavant Daniel Rappin ministre de la parolle de Dieu à Mouldon filz de feu Amey Rappin que fut fils de feu Claude Rappin l'aisné fils de feu Oddet Rappin de Corselles et bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censes du couvent dudict Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret François Dorier par Jean Jam l'aisné et Jean Jam le jeusne et dempuis es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feue Jaquette fillie de feu Perrod du Praz autrement Archeboz relicte de feu Vuillieme Rappin et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur desdites precedentes extentes par honneste Gasper Plancherel de Corselles tuteur et gouverneur des predits Claude Jam l'aisné et Claude le jeusne hoirs de feu Jaquet Jam et audit confessant appartenant et devenus de sa legitime succession paternelle, qu'il avoit d'acquis de Claude Jaquet Jam, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne, et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

239 Autre recognoissance du cy devant nommé Maistre Daniel Rappin laquelle il fait au nom et comme personne conjointe d'Annaz fillie de feu Discret Pierre Fywaz originel de Sassel resident à Payerne, 05 feb 1594, des censes que furent anciennement dudict seigneur abbé et biens autresfois recogneus es mains de feu Jean Gumuens notaire par feu Domp Humbert Evoquilliat ? chapellain dudict Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par feue Claudaz femme de feu Proveable Anthoine ? Perrin et à ladicte confessante devenus et appartenant par acquis autresfois fait par son grand pere paternel de feu Bastian Grivat ? qu'en avoit titre de feu Girard Grivat ou soit de ses hoirs, à eux vendu par Discret Beney de Myevillaz qu'en avoit titre de feu Oddet Perrin, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Jaques Malliard bourgeois de Rommond demourant à Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

243 Addition de la recognoissance particuliere du cy devant nommé Maistre Daniel Rappin de Corselles et bourgeois de Payerne ministre à Mouldon, 19 mar 1595, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feu Jean Buache dudict Corselles et successivement es mains de feu Discret François Dorier notaire par feu Jean Rappin et dernièrement es mains dudict feu Egrege Jean Marcuard commissaire par feu Guillaume Rappin dudict Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'acquis perpetuel par luy fait d'honneste Pettermand du Croux bourgeois de Payerne et deurement laudé, witnesses Abraham Marcuard bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye, with signature and paraphe of David Marcuard.

245 Isabel fillie de Loys Baccon de Corselles et bourgeois de Payerne femme de Salomon Brossies faite par ledit Salomon son mary dudict Corselles et bourgeois dudict Payerne, 22 feb 1595, des censes que furent de l'office de la pidance du couvent dudict Payerne et biens anciennement es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire et lors commissaire de l'abbé dudict Payerne recogneus par Claude Ruerat et successivement es mains de feu Discret François Dorier par feu Proveable Phillibert Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par ledit feu Phillibert Ruerat en deux particulles recogneus et à ladite confessante

devenus et appartenant en sort de sa dotation de mariage, witnesses Gasperg Chappuis de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant à Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

248v Jean Olevey Ruerat fils de fe Claude Ruerat que fut fils de feu Jean Ruerat filz d'Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne, et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des dites precedentes extentes, au proffit de mesdits Seigneurs par Françoyse fillie de feu Jaques Chevrod femme de Claude Ruerat, et audit confessant devenus et appartenant par sa succession maternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Romond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

253v Catherine fillie de feu Hanseman Pradervan et de Jaquemaz fillie de feu Jean Ruerat jugaux, femme de Jean Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle elle fait de l'auctorité de sondit mary, 25 jan 1594, des biens et censes que furent du couvent dudict Payerne dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Seigneurs, par Claudaz fillie de feu Jehan Ruerat de Corselles et Jaquema soeur de ladite Claudaz femme de Hanseman Pradervan en vertu de son partage, also des censieres du convent dudict Payerne par feu Jean Ruerat peregrand maternel de ladite confessante recogneus es mains de Discret François Dorier et dernièrement es mains de commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predictes extentes par Jaquemaz fillie de feu Jean Ruerat femme de Hansoz Pardernan recogneus et à ladite confessante devenus et appartenants par retraction de proximité faite de Discret Claude des Places qui l'avoit acquise de Hanseman Pradervan frere de ladite tenementiere, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

263 Isabel fillie de feu Claude nourry d'Henry Jam relicte de feu Jacob Rappin de Corselles et bourgeois de Payerne, 26 nov 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par Claude filz de Jean Ruerat et à ladite confessante devenus d'acquis perpetuel par elle faict de Claude Olevey Ruerat le jeune, witnesses Discrets Gabriel Golliez dit de Vuypens originel de Cossonney et Jaques Malliard bourgeois de Rommond toux deux deneurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

267 Moyse Guenard fils de Claude Guenard de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des biens dernièrement recogneus es mains de feu commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur desdites extentes par Jannaz femme de Claude filz dudit Claude Guenard dudit Corselles, fillie et heritiere dudit Pierre Vignon et de feu Collettaz sa femme fillie de feu Antoine Rapinat, et audit confessant devenus et appartenant de heritage fait, witnesses Discret Jaques Maillard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne et Jacob Buache de Corselles bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

270 Marmet du Praz chappuis demeurant à Corselles au nom de Franceysaz sa femme fillie de Claude nourry de Dom Jean Brossies dudit Corselles et bourgeois de Payerne, 26 may 1593, des

censes du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des precedentes extentes par Pierre Broccoz l'aisné filz de feu Vullieme Broccoz dudit Corcelles et audit confessant au nom predit devenus de succession de Claude Mollard nourry de Dom Jean Brossiez de la part de ladite sa femme, witnesses Discret Jean Jaques Carra notaire, et Claude Fillious tous deux boureois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

274 Jean filz de feu Loys Jam de Corselles filz de feu Jean fils de jadix Jean Jam dudict Corselles et bourgeois de Payerne, 18 jan 1594, des censieres du doyen dudit Payerne et de la recognoissance de Loys Jam fils de feu Jean Jam de Corselles pere dudict confessant par ledit son pere recogneus es mains de feu commendable Jean Marcuard dernier commissaire et renouvateur des predictes extentes et audit confessant devenus et appartenant de sa succession naturelle que en vertu de son partage, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois dudict Payerne, et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

291 Devant-nommé Jean Loys Jam de Corselles et bourgeois de Payerne laquelle il fait au nom de ses enfans prins avec Antoine fillie de feu Pierre Baccon de Corselles et bourgeois dudict Payerne sa seconde femme, 18 jan 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne, et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par feu Pierre Baccon filz de feu Pierre filz d'Antoine Baccon de Corselles, et auxdits enfans et hoirs d'Anoine fillie du susdit Pierre Baccon que fut femme du predit confessant devenus de leur succession maternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

301 François filz de feu Claude Charbuens qu'estoit filz d'Antoine filz de Claude Charbuens de Corselles et bourgeois de Payerne, 21 jan 1594, des censieres dudict seigneur abbé de Payerne et biens anciennement es mains de feu Jean Gumuens notaire par feu Jaques Maillardoz et dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marchard commissayre et dernier renouvateurs des predites extentes par Antoine Charbuens de Corselles et audit confessant devenus de sa succession legitime, witnesses Claude filz d'Antoine Charbuens de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Maillard bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

318v Jean Jaquet Jam filz de feu Claude Jaquet Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent du doyen dudit Payerne et biens anciennement es mains de feu Discret François Dorier recogneus par François Genacoula et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier commissaire et renouvateur des predites extentes par Claude filz de feu Pierre du Marest et audit confessant devenus et appartenant d'aquis perpetuel par luy fait de Michel du Marest de Corselles heritier du susdit Claude du Marest et deument laudé, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demorant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

332 Addition de la recognoissance du cy devant nommé François Charbuens filz de Claude que fut filz d'Antoine Charbuens et Corselles et bourgeois de Payerne, 26 nov 1594, des censes

du susdit doyen et biens anciennement es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire recogneus par feu Henri Charbuens et successivement es mains de feu Discret François Dorier notaire par feu Jean Ducettaz et dernièrement es mains de feu Proveable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Jannod Ducettaz de Corselles et audit confessant devenus d'acquis perpetuel par luy fait, witnesses Hannßeman Pradervan meusnier dudit Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Gabriel Gollie dit de Vuyppens originel de Cossonay demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

334v Pierre Jam fils de Pierre Jam le jeusne fils de feu Claude Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 10 dec 1593, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predictes extentes par Pierre Jam le jeune fils de feu Claude Jam que fut fils de Jean Jam et audit confessant devenus de sa succession paternelle, witnesses Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant à Payerne, et Maistre Pierre Din mercier habitant aussy audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

348 ~~François~~ Pierre François de la Grange de Cocchet jadis mary de Claudaz Buache au nom de ses enfans prins de ladite Claudaz Buache fillie de Jean fils de Claude Buache, 06 may 1593, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marchard dernier renouvateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Pierre Jam le jeusne et audit confessant au nom predict devenus d'acquis sur ce fait et de la part de leur dite mere, witnesses Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant à Payerne et Pierre Jam de Corselles et bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

356 Jean fils de feu Pierre Fesecan que fut fils de Jean Fesican du Corselles et bourgeois de Payerne, 24 jan 1594, des censes que furent anciennement du prieur dudit Payerne et biens anciennement es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire par feu Estiven Brossies recogneus et dernièrement es mains dudit feu Jean Marcuard dernier renouvateur desdites precedentes extentes par Jean fils de feu Jean Buache de Corselles et seigneurie dudit Payerne et audit confessant devenus et appartenant en vigueur d'execution à l'instance dudit feu Pierre Fesecan pere dudit confessant faites contre ledit Jean Buache et deument laudée, witnesses Claude Jaquemet de Corselles et jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

361v David fils de feu Loys Jam fils de feu Jean fils de jadis Jean Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 18 jan 1594, des censes que furent autrefois du couvent et abbaye dudit [Payerne] et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par Loys fils de feu Jean Jam et audit recognoissant devenus de sa succession naturelle, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

378 Steffe fils de feu François Jam fils de feu Henry Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 26 nov 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus par Pierre fils de feu François Gilliibert de Corselles es mains de feu Commendable

Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes et audit confessant comme il assere devenus et appartenant d'acquis sur ce fait, witnesses Hannßeman Pradervan et Esaye Rappin tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

381 Noel Jam fils de feu Jacob Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 27 jan 1594, des censes que furent dudit seigneur abbé et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier commissaire et renouvateur des predites ~~eensieres~~ extentes par Alixon fillie de feu Pierre Ruerat relicte de feu Guillaume Savary et audit confessant devenus et appartenant par titre d'acquis perpetuel sur ce fait d'Antoine Fesecan qui l'avoit heue dudit Guillaume Savary, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

385 Pauly Olevey Ruerat fils de Claude qu'estoit fis de Claude Ruerat autrement Olevey de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par Claude fils de Jean Ruerat pere dudit confessant (but this statement directly contradicts the information in the title of this reconnaissance) et audit confessant devenus et appartenant par vertu de son partage, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

390 Pierre fils de feu Nicod Guenard qu'estoit fils de feu Jean Guenard de Corselles bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par Pierre Brossies l'aisné fils de feu Guillaume Brossies et audit confessant devenus d'acquis fait par ledit feu Nicod Guenard son pere comme il assere, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Jaques Mallyard bourgeois de Romond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

401 Proveable Pierre Jam dit Chasnoz fils de Jaquet fils de Jean que fut fils de Henry Jam du Chasnoz de Corselles bourgeois de Payerne, 19 feb 1595, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens dernièrement recogneus es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par Antheine Ruerat aultrement Charbuens femme de Claude Ruerat et audit confessant devenus et appartenant par vertue d'exchange par luy faict dudit Ruerat mary de ladite Antheine et à luy deument laudé, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard. (Fols. 410v-411 not photographed)

418 Jean Jam du Chasnoz fils de feu Amey qu'estoit fils de feu Jaquet Jam du Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne, 18 feb 1595, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissaire et dernier renouvateur des precedentes extentes par feu Pierre Chevrod et audit confessant devenus par vertu d'exchange fait avecq honorable Marthe Chuard conheritier et bienstenant dudit Chevrod,

witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ?
bourgeois d'Estavaye demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

442v Les hoirs de feu Claude fils de feu Pierre Jam dit Bretton fils de feu Jean Jam de Corselles bourgeois de Payerne faite par Catherine leur mere fillie de Pierre Berroux, 14 dec 1593, des censieres que furent dudit couvent et des biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jehan Marcuard notaire et bourgeois de Payerne commissaire et renovateur desdictes extentes et recognoissance à l'ayde et proffit de mesdits Souverains Seigneurs par feu Antoine Ruerat aultrement Charbuens dudit Corselles et bourgeois de Payerne et à ladite confessante au nom que dessus (but the heirs are not named) devenus et appartenant d'acquis perpetuel cy devant fait desdits Charbuens, witnesses Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommo[n]d demurant à present audit Payerne et Jacob Buache de Corselles bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

456 David fils de feu Claude fils nourry de feu Henry Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent aultrefois du couvent dudict Payerne et biens cy devant recogneus es mains de Discret François Dorier par feu Pierre Gilliibert et dempuis par luy mesmes es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissayre et dernier renovateur desdites extentes au proffit et à l'ayde de mesdits Souverains Seigneurs et audit confessant appartenant et devenus par titre d'acquis sur ce fait, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

463 Aultre recognoissance dudit David fils de feu Claude nourry d'Henry Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom de ses enfans (the children are not named) prins de Judith fillie de feu Henry Guenard sa premiere femme, 04 feb 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens par cy devant recogneus es mains de feu Discret François Dorier notaire par Claude Guenard dudit Corselles fils de feu Girard Guenard et encores d'empuis par luy mesme es mains de feu Commendable Jean Marcuard notayre et bourgeois dudit Payerne commissaire et dernier renovateur desdites extents à l'ayde et proffit de mesdits Souverains Seigneurs et auxdits confessants devenus et appartenant de leur legitime succession maternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

467v Autre recognoissance du prenommé honneste David fils de feu Claude nourry de feu Henry Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle il faict au nom et comme personne conjointe de Catherine sa moderne femme fillie de feu Loys Rojoz de Corselles, 04 feb 1594, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne à cause du fied ancien des Marischet (=Mareschet family ?) et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Pierre fils de Octhet Chevrod dudit Corselles et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renovateur desdites extentes au proffit et à l'ayde de mesdits Souverains Seigneurs et à ladite confessante devenus et appartenant de sa legitime et naturelle succession paternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

470 Susannaz fillie de feu Loys Jam de Corselles bourgeois de Payerne relaissée de feu Proveable Jean Vauthier bourgeois de Payerne, 21 mar 1595, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus par feu Pierre Girard et dernièrement es mains dudit feu Egrege Jean Marcuard notayre et bourgeois dudit Payerne commissayre et dernier renovateur desdites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par Loys Jam pere de ladite confessante et à elle devenus et appartenant de sa legitime et naturelle succession paternelle, witnesses Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant audit Payerne et Jean fils de feu Pierre Cucheman de Grandcourt, with signature and paraphe of David Marcuard.

473 Catherine fillie de feu Claude Guenard de Corselles bourgeois de Payerne relaissée de feu Nicod Vuilloumiet bourgeois dudit Payerne, 11 feb 1595, des censes que furent jadis du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre et lors commissayre desdites extentes par Rollet Gindroz ? (possibly intended as Guidroz, but there is a dot over the first minim) de Montagnie la Ville lors demeurant audit Corselles et dernièrement es mains de feu Egrege Jehan Marcuard commissayre et bourgeois dudit Payerne dernier renovateur des predites extentes au proffit de mesdits Souverains Seigneurs par Claude fils de feu Girard Guenard de Corselles et bourgeois dudit Payerne pere de ladite confessante et à elle devenus de sa legitime et naturelle succession, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye residant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

484v Sarra fillie de feu Phillibert Ruerat qu'estoit fils de feu Jacquet Ruerat de Corselles bourgeois de Payerne femme de George Chuard d'Avanche (=Avenches) residant audit Corselles laquelle elle fait de l'auctorité dudit son mary, 14 nov 1594, des censes du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus par feu Claude Ruerat predecesseur de ladite confessante es mains de Discret Jean Gumuens notaire et lors commissayre desdites extentes et successivement es mains de feu Discret François Dorier notaire et lors commissayre desdites extentes par ledit feu Jaquet Ruerat grandpere de ladite confessante et encores par luy mesme es mains de feu Egrege Jean Marcuard notayre et bourgeois dudit Payerne commissayre et dernier renovateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs de Berne et à ladite confessante appartenant et devenus de sa legitime et naturelle succession et comme conheritiere dudit feu Phillibert fils dudit feu Jacquet Ruerat son pere, witnesses George Blanche (elsewhere Blanchet) mestral de Grandcourt et Discret Gabriel Golliez dit de Vuippens originel de Cossonay demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

498 Catherine fillie de feu Jean Rojoz de Corselles bourgeois de Payerne et de Franceysaz fillie de feu Loys Jam dudit Corselles jugaux femme de Jean du Selley residant audit Payerne faite par ledit son mary, 10 apr 1594, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains dudit feu Jean Gumuens notayre et lors commissayre desdites extentes par feu Octhect Berroux et dernièrement es mains de feu Egrege Jehan Marcuard notayre et bourgeois dudit Payerne commissayre et dernier renovateur des predictes extentes au proffit de mesdits Souverains Seigneurs par Loys fils de feu Jean Jam dudit Corselles et bourgeois de Payerne grandpere maternel de ladite confessante et à elle devenus et appartenant de sa succession maternelle, witnesses Discrets Abraham Marcuard bourgeois de Payerne et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

501 Moyse Guenard de Corselles bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom et comme personne conjointe de Bastiannaz fillie de André Rochettaz de Corselles et bourgeois dudict Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent anciennement du doyen dudict Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Jacquettaz fillie de feu Perrod des Pres autrement Archebaud et dernièrement recogneus es mains dudict feu Egrege Jean Marcuard notayre et dernier commissayre des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par Pierre Brossies l'aisné dudict Corselles et à ladite confessante devenus d'acquis sur ce fait, witnesses Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne et Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

505 Annaz femme de Jacquet Rappin fillie de feu Jean Charbuens le jeusne de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle elle fait de l'auctorité de son mary dudict Corselles et bourgeois de Payerne, 09 feb 1594, des censes que furent anciennement du seigneur prieur dudict Payerne et biens anciennement es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire recogneus par feu Jean Ducettaz fils d'Aymonet Ducettaz et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard notayre en son vivant de Payerne et dernier renouvateur des predites extentes par Antoine Ruerat autrement Charbuens dudict Corselles et à ladite confessante devenus de sa succession, witnesses Discret Jaques Maillard bourgeois de Rommond et Michiel Nael de Demoret tous demeurants audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

511 Beney fils de Claude fils de Marmet Vuilliermin de Corselles bourgeois de Payerne, 13 mar 1595, des censes que furent anciennement du doyen dudict Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par feu Marmet fils de Jean Vuilliermin pere grand dudict confessant et à luy devenus de sa succession naturelle, witnesses Jean Ducettaz de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

515 Jehan Uldry fils de feu Claude Uldry demeurant à Corselles, 07 feb 1594, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Claude Uldry pere dudict confessant et à luy devenus de sa succession naturelle, witnesses Discrets Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne et Abraham Marcuard bourgeois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

517v Michel du Marest fils de feu Antoine du Marest fils de Claude du Marest de Corselles et bourgeois de Payerne, 10 feb 1594, des censes que furent du doyen dudict Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret François Dorier notaire et dernièrement par luy mesme es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes et audit confessant devenus et appartenant d'échange fait avec Pierre fils d'Henry Jam, witnesses Amey Rappin le jeusne de Corselles bourgeois de Payerne et Antoine Fesican dudict lieu, with signature and paraphe of David Marcuard.

520v Amey fils de Pierre Jam du Chasnoz que fut fils de Jacquet Jam du Chasnoz fils de jadis Jean Jam fils d'Henry Jam du Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des

censes que furent du seigneur prieur dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuems notayre par feu Claude Ruerat et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Jacquet Ruerat dudit Corselles et audit confessant devenus de sa succession maternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

530 Le devant nommé Amey Jam du Chasnos de Corselles bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom de ses enfans prins de Maryaz sa premiere femme fillie de feu Collet Rappin dudit Corselles bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent du convent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens lors commissayre par feu Estivent Brossies et successivement par Alixon Brossies et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Gumuens Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par Oddet fils de Pierre Savary et auxdits enfans confessans devenues de leur succession maternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond à present demeurant à Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

532 Le cy devant nommé Amey fils de Pierre Jam du Chanoz de Corselles bourgeois de Payerne, 20 nov 1594, des censes que furent du seigneur abbé et biens et recognoissances ancienne[s] de feu Alix fillie d'Estiven Blondel femme en son vivant de Jacquet Jam, et dernièrement recogneus par Mermet Vuilliermin de Corselles et bourgeois de Payerne es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes et audit confessant devenus et appartenant par tiltre d'acquis sur ce par ses predecesseurs fait, witnesses David Loys Jam et Amey Rappin tous deux de Corselles bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

536 Daniel Jam du Chasnoz fils de Pierre que fut fils de Jacquet Jam du Chasnoz de Corselles bourgeois de Payerne, 05 jan 1594, des censes que furent du seigneur prieur dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Jean Gumuens notayre par feu Jean Ducettaz et dernièrement es mains de Commendable Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predictes extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Jannod Ducettaz dudit Corselles et audit confessant devenus de perpetuel aquis autresfois sur ce fait, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond à present demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

545 Pierre fils de Jean fils de Vuillieme de Sarsens de Corselles et bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censes et censieres que furent anciennement du seigneur prieur dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire et lors commissayre desdites extentes par Jean Daga bourgeois de Payerne et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par feu Jean de Sarsens pere dudit confessant et à luy devenus de sa succession legitime, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois dudit Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

551 Catherine fillie de feu Jean Buache femme de Pierre Jam Truccaz de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle est faite par ledit Pierre Jam Truccaz son mary au nom d'elle, 10

dec 1593, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renovateur des predites extentes par feu Marmet Vuilliermin dudict Corselles et à ladite confessante devenus de son partage, witnesses Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond à present demeurant à Payerne et Steffe Jam de Corselles et bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

555 Jacquet Chappuis fils de feu Loys que fut fils de Guigoz Chappuis de Corselles et bourgeois de Payerne, 22 feb 1595, des censes que furent anciennement du seigneur dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire et lors commissayre par feu Franceysaz fillie de Huguet Marron femme en son vivant d'Henry Savary et dernièrement par feu Jannod Ducettaz es mains de Commendable Jehan Marcuard commissayre et dernier renovateur des precedentes extentes et audit confessant devenus par aquis autresfois sur ce fait, witnesses Salomon Brossies dudict Corselles bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois de Estavaye demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

560v Pierre Ducettaz fils de Jeannod que fut fils de Jehan fils d'Aymonet Ducettaz de Corselles et bourgeois de Payerne, 27 jan 1594, des censes que furent anciennement du seigneur doyen dudit Payerne et biens recogneus es mains dudit feu Jean Gumuens notayre et lors commissayre par feu Pierre Chevrod fils d'Octhet Chevrod et dernièrement es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard dernier renovateur des predictes extentes par feu Guygoz Chappuis dudict Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'acquis par luy fait de George Maringod le jeune qui l'avoit et possedoit par retraction de proximité fait de Claude nourry d'Henry Jam, witnesses Jean Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Romond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

565v Samuel Meyer de Kinungfelde (=Königsfelden, in the canton of Argovie ; in both instances where this toponym occurs in this reconnaissance, there is a dot clearly placed over the first minim) meusnier à Corselles, 23 may 1593, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Jean Gumuens notaire par Nicollet Savary dudict Corselles et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier commissayre des predites extentes par Alixon Ruerat femme de Guillaume Savary au nom de Guillaume et Jean Savary ses enfans prins dus (=dudit ?) Guillaume son mary et audict confessant devenus en vigueur de certain arrest et concord fait entre ledit feu Guillaume Savary et ledit confessant lequel arrest à esté deument en ces presentes extentes laudé, assavoir un moulin avec le bastioux et place audit moulin contigues, avec le cour de l'eau à iceux necessaryre assis à Corselles au lieudit au Rin des Taches sus l'Arbognie, witnesses Noble et Honorable André Fywas et Elie Michiel tous deux bourgeois et conseillers dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

569 Perrisson fillie de Pierre Jam relicte de feu Daniel Brossies de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle elle fait au nom de ses enfans (who are not named) prins avec ledit Brossies son mary, 24 jan 1594, des censes que furent anciennement du seigneur prieur dudit Payerne et biens autresfois recogneus par Pierre Gilliibert es mains de feu Discret François Dorier notayre

et successivement par luy mesme recogneu es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes et auxdicts enfans confessants devenus de acquis autresfoys sur ce fait, witnesses Jean Fesecam de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

575 Aly relaissée de feu Claude nourry de Henry Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent du monastere et couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Egrege Jean Gumuens par Henry Ruerat dudit Corselles comme tuteur de Jenette fillie de feu Huguet Ruerat et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre par feu Claude fils de Jean Ruerat dudit Corselles et à ladite confessante devenus de donation à elle faite de Catherine Ruerat jadix femme de Discret Pierre Jam son fils, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Ruerat.

584 George fils de feu Claude que fut nourry de Henry Jam, laquelle est faite par Antoine Fesecam (Fesecant) son tuteur de Corselles et bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement par feu Antoine Charbuens en son nom et de feu Henry Charbuens son frere es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire et aussy en apres es mains dudict Gumuens par feu Estivent Brossies es mains dernièrement *et* (altered from *es*) ~~mains~~ dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre par feu Proveable Pierre Chevrod recogneus et audit confessant devenus et appartenant audit nom par feu son pere fait dudit Pierre Chevrod et laudé, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

588v Abraham fils de Jean de Sarsens fils de Jean de Sarsens de Corselles et bourgeois de Payerne et de Claudaz fillie de Beney Besson jugaux, faite par Claude Buache et Amey Rappin le jeune dudit lieu et bourgeois de Payerne ses tuteurs, 10 feb 1594, des censes que furent dudit seigneur abbé de [Payerne] et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre par feu Claude l'aisné fils de feu Oddet Rappin et auxdicts confessans au nom predit devenus d'acquis sur ce fait par leurs predecesseurs maternels, witnesses Antoine Fesecam et Michiel du Marest tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

596 Beneyte fillie de feu Claude Charbuens femme de Daniel fils de Proveable Pierre Jam du Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle est faite par ledit Daniel son mary au nom de elle, 20 nov 1594, des censes que furent autresfoys acquises par le seigneur prieur dudit Payerne de feu Ochet de Rive et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur desdites precedentes extentes par feu Oddet Savary dudit Corselles et à ladite confessante appartenant et devenus de sa succession paternelle, witnesses David Loys Jam et Amey Rappin tous deux de Corselles bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

598v Magdellaine fillie de Pierre Rappin relicte de feu Discret Pierre fils de Claude nourry d'Henry Jam notayre en son vivant de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle elle fait au

nom et comme mere tutrice de ses enfans (who are not named) prins avec ledit Pierre Jam, 14 nov 1594, des censes que furent anciennement recogneus es mains de feu Egrege Jean Gumuens lors commissayre par feu Franceysaz Genecoulaz et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur des predictes extentes par Jacquet Ruerat dudit Corselles et à ladite confessante au nom predit devenus et appartenant de donation testamentaire faicte audit feu leur pere par Catherine Ruerat sa premiere femme, witnesses Discrets Gabriel Gollye dict de Vuippens de Cossonay et Jaques Malliard bourgeois de Rommond tous deux demourants audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

607 Reconnoissance particuliere de la devant nommée Magdelaine fillie de feu Pierre Rappin relicte de feu Discret Pierre fils de Claude nourry d'Henry Jam notaire dudit Corselles et bourgeois de Payerne, 14 nov 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre et lors commissayre par Person fillie de feu Perrod Cornat femme d'Henry Curtilliard dudit Corselles et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier commissayre et renouvateur des predites extentes par feu Claude Rappin l'aisné et à ladite confessante devenus et appartenant de sa dotation de mariage à elle par feu son pere fait, witnesses Discrets Gabriel Gollie dict de Vu[i]ppens de Cossonay et Jaques Malliard bourgeois de Rommond tous deux demourans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

609 Isabel fillie de feu Jean de Sarsens femme de Claude Buache de Corselles bourgeois de Payerne faicte par ledit son mary au nom d'elle, 10 feb 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feu Estiven Brossies et Jean Brossies et successivement es mains de Discret François Dorier notayre et aussi lors commissayre par Alixon Brossies et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predictes extentes par Oddet Savary fils de Pierre Savary et de feu Alixon sa femme fillie de feu Jean Brossies tous de Corselles et à ladite confessante devenus d'heritage de feu Catherine Savary, witnesses Antoine Fesecam et Michiel du Marest tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

612 Annaz fillie de Jean de Sarsens relicte de feu Jean de Corges bourgeois de Payerne, 03 nov 1594, des censes que furent autresfois du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Jean du Marest dudit Corselles, et dernièrement es mains d'Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Oddet Savary dudit lieu et à ladite confessante appartenant et devenus de sa succession, witnesses Discret George Grivat bourgeois de Payerne et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demourant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

616 Les enfans de Jean de Sarsens fils de Jean qu'estoit fils de Vullieme de Sarsens de Corselles et bourgeois de Payerne faicte par Claude Buache et Amey Rappin le jeusne tous deux dudit Corselles et bourgeois de Payerne leur tuteurs, 10 feb 1594, des censes que furent dudit couvent de Payerne et biens anciennement recognus es mains de feu Discret François Dorier notayre et lors commissayre par honneste homme Jaquet Jam du Chasnoz de Corselles et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par Mariaz femme de Jean du Vernex fillie d'Estivent Veyron dudit Corselles et

esdits enfans confessans devenus d'aquis par feu leur pere fait, witnesses Antoine Fesecam et Claude du Marrest tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

630v Jannaz fillie de Pierre Brossies relaissée de feu Pierre Jam favre de Corcelles et bourgeois de Payerne, 15 may 1595, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard par feu Oddet Savary et à ladite confessante devenus par tiltre d'échange sur ce fait avec Sarra Besson femme de Pierre Savary demeurant audit Corselles, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Vuypens originel de Cossonay et Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

633v Guillaume Dettrey (=de Trey) bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom de ses enfans prins d'honorée Isabel Baccon fillie de feu Claude Baccon sa premiere femme, 14 apr 1595, des censes que furent du seigneur doyen et couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Jehan Gumuens notaire par feu Claude Ruerat dudit Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes par feu Antoine Ruerat dudit lieu et auxdits hoirs confessans devenus et appartenant d'aquis par ladite feue leur mere et à elle deument en ces presentes extentes laudé, witnesses Jaquet Rappin de Corselles bourgeois et conseiller de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant à present audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

649v Addition de la recognoissance du cy devant nommé Jean de Sarsens fils de Jean de Sarsens de Corselles et bourgeois de Payerne faite d'empuis l'obit de iceluy par honnestes Claude Buache et Amey Rappin le jeusne tous deux dudit Corcelles et bourgeois de Payerne tuteurs des hoirs dudit Jean de Sarsens et à iceux noms, 10 feb 1594, des censes que furent anciennement du prenommé seigneur doyen et biens dernièrement recogneus es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renovateur des predites extentes par Pierre fils de François Thorember et auxdits hoirs confessans devenus d'aquis par feu leur pere fait, witnesses Antoine Fesecam et Michiel du Marrest tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

652v Collettaz fillie de Jehan de Sarsens relicte de Jean Givel conseiller et bourgeois de Payerne, 13 dec 1594, des censes que furent du seigneur doyen dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Egreve Jean Marcuard dernier commissayre des precedentes extentes et à ladite confessante devenus et appartenant de sa succession naturelle, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Vu[i]ppens originel de Cossonay et Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurans tous deux audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

656 Claude fils de Loys Rey d'Aulmont que fut fils de Claude Rey d'Aulmont tant à son nom que de ses freres indivis, 13 apr 1595, des censes que furent anciennement du couvent dudit Payerne et biens autresfois recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites recognoissances par feu Claude Rey d'Aulmont pour lors agissant au nom et Claudaz sa femme fillie de feu Jean Ruerat et audit confessant que à sesdits freres

devenus de leur succession naturelle, witnesses Pierre de Sarsens et Hannsemam Pradervan tous deux de Corselles bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

667 Jenon fillie de feu Claude Olevey Ruerat et de feue Jannaz Baccon jugaux femme de George Grivat bourgeois de Payerne faicte par ledit son mary et à iceluy nom, 23 nov 1594, des censes que furent anciennement du couvent et abbaye dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains dudit feu Commendable Jehan Marcuard commissayre par feu Pierre fils de Pierre Baccon et Claude fils de Jean Baccon et à ladicte confessante devenus de sa succession maternelle, witnesses Discrets Jaques Malliard bourgeois de Rommond demourant à Payerne et Phillibert Chappuis de Corselles et bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

671v Maistre Jean Motte habitant à Corselles, laquelle il fait an nom et comme personne conjointe de Jeanne Bouche sa femme heritiere de feu Maistre Jean Bonnevie quand il vivoit ministre dudit Corselles, 18 mar 1595, des biens qutresfois recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire et lors commissayre desdites extentes par Isabel fillie de feu Huguet Chevrod et de feue Marguerite fillie de feu Jaquet Marron femme de Jehan Charbuens et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard notayre et bourgeois dudit Payerne dernier renouvateur desdites extentes au proffit de mesdits Souverains Seigneurs par Antoine Ruerat autrement Charbuens dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenant au nom predict par titre d'aquis perpetuel par ledit feu Maistre Jean Bonnevie sur ce fait, witnesses Discrets Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye et Gabriel Gollie dit de Vuyppens originel de Cossonay tous deux demourants audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

676v Philibert fils de David qu'estoit fils de Jean Charbuens l'aisné fils d'Antoine Charbuens autrement Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, 21 jan 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predictes extentes par feu Pierre Chevrod bourgeois dudit Payerne et audit confessant devenus d'acquis sur ce autresfois fait, witnesses Claude Charbuens l'aisné de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demourant audit Paierne, with signature and paraphe of David Marcuard.

679 George Charbuens fils de Jacob qu'estoit fils d'Antoine Charbuens de Corselles bourgeois de Payerne, 21 jan 1594, des censieres et censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre et lors commissayre desdites anciennes extentes par feu Jean Charbuens et dernièrement es mains du souventesfois nommé Jean Marcuard commissaire et dernier renouvateur des predites extentes par feu Antoine Ruerat autrement Charbuens et audit confessant devenus et appartenant de sa legitime succession, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jacques Malliard bourgeois de Rommond demourant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

687 Claude Jaquemet fils de feu Jean Jaquemet demourant à Corselles, 25 jan 1594, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Pierre Lombard notaire dudit Payerne par feu Girard Berroux dudit Corselles et

dernierement es mains dudict feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur desdites extentes par feu Jean Jaquemet pere dudict confessant et à luy devenus de sa legitime et naturelle succession, witnesses Discret Jean Fesecam de Corselles bourgeois de Payerne et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

690v Daniel fils de feu Jean Charbuens autrement Ruerat que fut fils d'Antoine Charbuens de Corselles bourgeois de Payerne, 21 jan 1594, des censes que furent par cy devant du secristain (=sacristain) dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Denier (=Denis ?) de Tornaye notaire par Antoine Charbuens dudit Corselles tant à son nom que de Marguerite sa niepce fillie d'Henry Charbuens son frere et dernierement es mains dudict feu Egrege Jean Marcuard notaire et bourgeois dudit Payerne dernier renouvateur des predites extentes par feu Antoine Charbuens peregrand dudict confessant et à luy devenus de sa legitime succession, witnesses Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond à present demurant audit Payerne et Jacob Buache de Corselles et bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

696 Claude Ruerat le jeusne fils de feu Antoine Ruerat qu'estoit fils de Claude Ruerat autrement Charbuens de Corselles et bourgeois de Payerne, 21 jan 1594, des censes que furent du couvent de Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire et lors commissayre des extentes du seigneur abbé par feu Huguet fils de Jacquet Jam successivement es mains de feu Discret François Dorier notayre par Jean Buache et dernierement par luy mesme es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs et audict confessant devenus et appartenant d'acquis par son pere fait dudit Jean Buache, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

699 Daniel Guenard fils de Pierre que fut fils d'Antoine Guenard de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Denier (=Denis ?) de Tornaye notaire par feu Rollet Gindroz (there appears to be a dot over the first or second minim, apparently ruling out the alternate reading of Guidroz) de Montagnie la Ville pour lors resident audit Corselles et dernierement recogneus es mains dudict feu Commendable Jehan Marcuard commissayre et dernier renouvateur desdites precedentes extentes par feu Antoine Guenard pere grand dudict confessant et à luy devenus et appartenant de sa succession paternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond à present demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

702 Pierre Savary fils de feu Jean Savary de Corselles et bourgeois de Payerne, 04 feb 1594, des censes que furent du couvent et abbay dudit Payerne et biens feudals de feu Pierre et François Marischet (=Mareschet ?) recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Pierre fils d'Octhet Chevrod et dernierement recogneus par feu Henry Jam autresfois en accensation à ses predecesseurs donnée sous la pension cy dessous escrite es mains dudict feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes et audict confessant devenus et appartenant d'aquis sur ce fait de Pierre Rey d'Aulmont, witnesses Jacob

Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

707 Pierre Rey fils de feu Pierre Rey qu'estoit fils de Claude Rey d'Aulmont faite par Franceysaz de Place sa femme comme mere et legitime administratrice de ses enfans en l'absence de sondit mary **hors du pays** avec honorable Hanseman Pradervan charge se disant avoir et procuration dudit Pierre Rey, 13 apr 1595, la susnommée Franceysaz de Place en qualité que dessus et ledit Hanseman Pradervan se disant avoir charge et procuration expresse dudit Pierre Rey receue comme il affirme par Egrege Pierre Morattel notaire en date du 12 apr 1594, des censes que furent anciennement du couvent et abbaye dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Pierre Perrin notayre par feu Claude fils d'Antoine Ruerat de Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jehan Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes par feu Claudaz fillie de feu Jean Ruerat femme de Claude Rey d'Aulmont tant à son nom que de Jaquemaz sa soeur et auxdits confessants en qualité premise devenus et appartenant de sa succession maternelle que d'heritage de Jaquemaz Ruerat sa tante maternelle, witnesses Pierre de Sarsens de Corselles et bourgeois de Payerne et Glaude Rey d'Aulmont, with signature and paraphe of David Marcuard.

718 Jean Olevey Ruerat favre fils de feu Claude le jeusne qui estoit fils de Claude Olevey Ruerat l'ainné de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent anciennement remises au couvent dudit Payerne par les bienstenans des Factes ? (perhaps this is a reference to the Fattaz family, or to the associated place name ?) de Corselles recogneus es mains de feu François Dorier notaire et lors commissayre par feu Jean Ruerat et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Claude fils de Jehan Ruerat et audit confessant devenus de sa succession legitime paternelle et en vigueur de son partage, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Malliard bourgeois de Rommond demurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

723 Jean fils de Claude Olevey Ruerat le jeusne et de Jannaz Baccon jugaux que fut fils de Pierre Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, 23 nov 1594, des censes que furent du couvent et abbaye dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Nicod Prodhon notaire et lors commissaire des anciennes extentes par feu Pierre Jaccaud et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predictes extentes par feu Pierre Baccon de Corselles et audit confessant devenus et appartenant de sa succession maternelle, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Vu[i]ppens originel de Cossonay, Jaques Malliard bourgeois de Rommond tous deux demurant audit Payerne, et George Grivat bourgeois dudit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

726v Le village et preudhommes de Corselles à cause de leur confrarie dudit lieu, 29 nov 1594, Jean Jam du Chasnos de Corselles aupres de Payerne tant comme recteur et gouverneur du revenu et biens de la confrarie dudit Corselles, Jacquet Rappin conseiller, Jean Loys Jam, Amey Rappin, Antoine Fesecam, et Jehan Fesecam tous dudit Corselles communiens et preudhommes dudit lieu, les biens possessions et pensions perpetuelles que s'ensuyvent à ladite confrarie devenus tant par donation que aquis autresfoys faits lesquelles choses et biens ont esté admis à ladite confrarie esdits recteurs à ceste presente recognoissance par le vouloir et bon advis

d'honorable homme Adrian Bouguatter (=Baumgartner) bourgeois dudit Berne jadis gouverneur et recteur député audit Payerne...

727v Premièrement, des censes que furent dudit seigneur abbé de Payerne et biens anciennement recognus es mains de Discret Pierre Marishcet (=Mareschet) notaire et commissayre des extentes dudit seigneur abbé des registres duquel feu Jehan Gumuens notaire avoit heu commission et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur desdites extentes au proffit de mesdits Souverains Seigneurs par Claude fils de Guigoz Chappuis et Loys Rojoz alias Cristinaz dudit Corcelles tant comme recteurs de ladite confrarie...

728v Item, en outre des censes que furent anciennement dudit couvent et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par Octhect Berroux dudit Corselles et successivement es mains de feu Discret François Dorier notayre par feu Jean Berroux et ses compartionniers et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard notayre et bourgeois de Payerne commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par les recteurs et preudhommes du village dudit Corselles et à eux devenus en tant qu'attouche la cy apres narrée pension, par succession de leurs predecesseurs...

729v Item, en outre des censes que furent dudit seigneur abbé et biens anciennement recogneus es mains de feu Pierre Marischet (=Mareschet) notayre par feu Jean Brunettaz dudit Corselles et dernièrement es mains dudit feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predictes extentes par Guigos Chappuis et Loys Rojoz autrement Cristinaz dudit Corselles recteurs et gouverneurs du revenu et biens de la confrarie dudit Corselles et auxdits confessants devenus au nom qu'ils agissent de succession de leurs predecesseurs... , witnesses Discrets Abraham Marcuard bourgeois de Payerne, Gabriel Gollie dit de Vuippens originel de Cossonay, et Jaques Malliard bourgeois de Rommond demeurans tous deux audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

732v Les preudhommes et communauté du village de Corselles aupres de Payerne à cause des corvées d'un chescun tenant charrue audit lieu, 29 nov 1594, Jaquet Rappin, Jean Jam du Chasnos, Jean Loys Jam, Amey Rappin, Antoine et Jean Fesecam, tous comuniers dudit Corselles en nostre nom et de tous autres dudit Corselles, description of the corvées assessed to all of the residents, witnesses Discrets Abraham Marcuard bourgeois de Payerne, Gabriel Gollie dict de Vu[i]ppens originel de Cossonay, et Jaques Mallyard bourgeois de Rommond tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

735v Claude fils de feu Jean Charbuens autrement Ruerat le jeusne que fust fils d'Antoine Ruerat l'ainé de Corselles et bourgeois de Payerne, 21 ma 1594, des censes que furent autresfois du couvent et abbaye dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Jean Charbuens dudit Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites recognoissances par feu Antoine Charbuens dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenant de sa succession paternelle, witnesses Jacob Buache de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Paierne, with signature and paraphe of David Marcuard.

745 Gasperg (=Gaspard) Chappuis fils de feu Claude Chappuys de Corselles et bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent dudit seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire et lors commissaire des anciennes extentes par feu Estiven Brossies et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier commissayre des predictes extentes par Catherine fillie de Claude Baccon relaissée de feu Jehan Plancherel de Corselles et audit confessant devenus et appartenant, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

748 George fils de Jacob Charbuens de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom de ses enfans prins de feue Claudaz fillie de feu Claude nourry d'Henry Jam et à iceluy nom, 21 jan 1594, des censes que furent du couvent et abbaye dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par Hansili fils de feu Jannod Ansel bourgeois de Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jehan Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Anthoine Ruerat dudit Corselles et auxdits enfans confessans devenus de leur succession maternelle et de leur dotation de mariage, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

751v Addition de la recognoissance du cy devant nommé Esaye Rappin fils de Amey Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 14 apr 1594, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens autresfoys recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Jean Givel bourgeois dudit Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard notayre et bourgeois de Payerne dernier renouvateur des predites extentes par feu Nicod Vuillommet (or Vuilloumiet) bourgeois de Payerne au nom de Marguerite fillie de feu Pierre fils de Nicod Givel sa niepce et audit confessant devenus et appartenant de sa succession legitime et de la parte de feu Amey Rappin pere dudit confessant qu'en avoit au paravant titre d'acquis perpetuel sur ce fait, witnesses Claude Dodin bourgeois de Payerne et George Chuard bourgeois d'Avanche resident audit Corselles, with signature and paraphe of David Marcuard.

755 Addition de la recognoissance du cy devant nommé Amey Rappin le jeusne fils de feu Collet Rappin de Corselles bourgeois de Payerne, 06 may 1595, des censes que furent du secrestain (=sacristain) de Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feu Huguet Chevrod de Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Antoine Ruerat autrement Charbuens de Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'aquis perpetuel par luy fait des hoirs dudit feu Antoine Ruerat, witnesses Discret Pierre Roguet ? bourgeois de Estavaye à present demeurant audict Payerne et Jacob Tabusset bourgeois dudit lieu, with signature and paraphe of David Marcuard.

761 Claude Pischoz charpentier habitant à Corselles, 10 feb 1594, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne es mains dudit feu Egrege Jean Gumuens notayre par Pierre Chevrod fils de feu Ochet Chevrod dudit Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre par Jean Brossies fils de feu Pierre Brossies et

Claude Brossies freres et *Loys Rojoz de Bellerive demeurant audit Corselles* (this passage reveals the origin of the Rouge family of Corcelles) et audit confessant devenus et appartenant de acquis de Sarraz Ruerat femme de George Chuard d'Avenche et de Discret Pierre Jam notayre et en ces presentes extentes deument laudé, witnesses Jean Jam du Chasnoz de Corselles bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

763v Marguerite fillie de Jean Rojoz de Corselles et bourgeois de Payerne et de Franceysaz fillie de feu Loys Jam dudit Corselles femme de Maistre Claude Pischoz charpentier habitant audit Corselles faite par ledit son mary et à iceluy nom, 10 feb 1594, lequel dessus nommé Claude Pischoz charpentier habitant à Corselles au nom de ladite Marguerite fillie de Jean Rojoz et de Franceysaz fillie de feu Loys Jam sa femme sachant et bien advisé nullement pour ce faire contraint, seduit, suborné, ny aucunement circonvenu, ains de son bon gré et spontannée volonté, estant des droits, titres, et actions ~~desdites Marguerite et Franceysaz~~ sa femme bien et suffisamment assureé, informé, et certiffié pour luy audit nom ses hoirs et successeurs universels, des censes que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains dudit feu Jean Gumuens notayre par feu Pierre Chevrod fils d'Ochet Chevrod dudit Corselles et dernièrement recogneus es mains de feu Egrege Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Proveable Pierre Chevrod qu'en avoit titre de gouverneur de la ville de Payerne qu'avoit paravant mis la main en ce de sebhastations (=subhastations) faites et devenus et appartenant en vertu de remissive audit confessant faite au nom de sadite femme par le ville dudit Payerne, witnesses Jean Jam du Chasnoz de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard. (The identity of the reconnaissants is confusing in the title, but apparently resolved by the corrections made in the text, where *actions desdites Marguerite et Franceysaz* *sa femme* has been altered to *actions de Marguerite sa femme*. Franceysaz must have been the wife of Loys Jam and thus the mother of Marguerite. The text to be omitted is marked, as was common for the period, by surrounding it with dots above and below.)

766v Autre addition de recognoissance dudict Pierre Guenard fils de feu Nicod Guenard de Corselles et bourgeois de Payerne faite par ladite Beneyte sa mere et à iceluy nom, 26 nov 1594, des censes que furent du seigneur abbé de Payerne et couvent à cause de la collonge (i.e., a tenement, a farm administered by the abbey) anciennement recogneue es mains de feu Discret Pierre Marischet (=Mareschet) notayre par feu Jean Brunettaz et dernièrement es mains de feu Commendable Jehan Marcuard commissayre par feu Claude Guenard predecesseur dudit recognoissant qu'en avoit titre d'acquisition faite et à luy devenus et appartenant de sa succession paternelle, witnesses Esaye Rappin et Steffe Jam tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

769 Addition de la recognoissance du cy devant nommé David Loys Jam de Corselles et bourgeois de Payerne, 01 may 1595, des censieres que furent du seigneur abbé de Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Huguet Ruerat et dernièrement es mains de feu Commendable Jehan Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Claude fils de Jean Ruerat de Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'acquis perpetuel par luy fait de Jean Olevey Ruerat favre et deument laudé,

witnesses Loys Tabusset bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

775 Pierre fils de Pierre Brossies dit Bourgognion de Corselles bourgeois de Payerne, 25 jan 1594, des censes que furent du seigneur abbé et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire par feu Pierre Langue de Boeuf que soloit tenir Guillaume Beaespy ? et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par feu Pierre Jam l'aisné de Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'acquis perpetuel par luy fait de Annaz femme de Jacquet Rappin, witnesses Jean Fesecam de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

777v David Olevey Ruerat fils de Claude Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, 05 feb 1594, des censieres que furent du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Humbert Rappinat bourgeois dudit Payerne et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predictes extentes par feu Claude fils de Jean Ruerat de Corselles et audit confessant devenus et appartenant de sa succession, witnesses Jacob Buache de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Jaques Mallyard bourgeois de Rommond demeurant à present audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

780v Catthin fillie Jean Ruerat relaissée de David Charbuens de Corselles et bourgeois de Payerne, 24 apr 1595, des censes que furent du secrestain (=sacristain) de Payerne et biens par cy devant recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feu Jean Savary et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier renouvateur des predites extentes par feu Claude fils de Jean Ruerat de Corselles et à ladite confessante devenus et appartenant de sa legitime succession, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Vu[i]ppens originel de Cossonay et Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

783 Amey et Daniel fils de Pierre Jam du Chasnoz et Jenon relaissée de feu Claude Vulliermin de Corselles bourgeois de Payerne (the text specifies that Amey and Daniel are the reconnaissants, so Jenon was evidently their mother, presently also the widow of Claude Vulliermin), checun pour sa raste (=ratte, rate), 17 feb 1595, des censes que furent du seigneur abbé de Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire par feu Anselme fils de Jannod Ansel bourgeois dudit Payerne et dernièrement es mains de Commendable Jean Marcuard notaire et bourgeois de Payerne commissayre et dernier renouvateur des predites extentes par feu Jacquet Ruerat de Corselles et auxdits confessans devenus et appartenant de leur legitime succession maternelle, witnesses Discrets Gabriel Golliez dit de Vu[i]ppens originel de Cossonay et Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

785v Phillibert fils de Claude Chappuys et d'Antheine fillie de Jean Rappin jugaux de Corselles et bourgeois de Payerne, 23 nov 1594, des biens autresfois recogneus au secrestain (=sacristain) dudit Payerne es mains de feu Pierre Lombard notaire par Huguet fils de Pierre

Chevrod et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predictes extentes par feu Guygoz Chappuys de Corselles et audit confessant devenus et appartenant de sa succession paternelle, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Wyppens originel de Cossonex et Jaques Maillard bourgeois de Rommond tous deux à present demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

792 Addition de la reconnoissance du cy devant nommé Jean Berroux de Corselles et bourgeois de Payerne, 08 may 1595, des censes que furent du secrestain (=sacristain) dudit Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notaire par feu Huguet Chevrod et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des predites extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Antoine Ruerat alias Chabuens de Corselles et audit confessant devenus et appartenant d'aquis perpetuel par luy fait nouvellement de Daniel fils de Jean Charbuens à luy laudé, witnesses Discret Pierre Roguet bourgeois d'Estavaye à present demeurant audit Payerne et Jean Jan (=Jam) du Chasnoz de Corselles et bourgeois dudict Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

795 Addition de la reconnoissance du cy devant nommé Jean Jan (=Jam) du Chanoz fils d'Amey Jan du Chasnoz de Corselles bourgeois de Payerne, 08 may 1595, des biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Oddet de Gurrivo ? (elsewhere in this reconnaissance de Gurrigoz, but Gurrivo or similar, and not Gurrino, is attested in other sources) aultrement Chantallet et audit confessant devenus et appartenant d'acquis sur ce faict, witnesses Jean Berroux de Corselles et bourgeois de Payerne et Discret Pierre Roguet bourgeois d'Estavaye demeurant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

800 Addition de la reconnoissance de Jacquet Rappin fils de Pierre Rappin de Corselles et bourgeois de Payerne, 17 feb 1595, des censes que furent du couvent dudit Payerne et biens anciennement recogneus par feu Vullieme fils de Nicollet Jordan dudit Corselles et dernièrement par feu Claude fils de Jean Ruerat de Corselles es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Seigneurs et audit confessant devenus et appartenant par acquis perpetuel par luy fait de Jean Olevy Ruerat l'aisné et esdites extentes precedentes deument laudé, witnesses Daniel Vouchy de Grandcourt et George Buache mestral dudit Grandcourt, with signature and paraphe of David Marcuard.

803 Beney Besson fils de feu Antoine Besson de Corselles bourgeois de Payerne, 04 may 1595, des censes et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notaire et pour lors commissayre des reconnoissances du seigneur abbé dudit Payerne par feu Estiven Brossiez de Corselles et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes par feu Oddet Savary et Guillaulme Rappin et audit confessant devenus et appartenant d'acquis perpetuel sur ce fait, witnesses Discret Pierre Roguet bourgeois d'Estavaye demeurant audit Payerne, Amey Besson de Corselles bourgeois dudict Payerne, et Guillaume Bouchet de Russiez, with signature and paraphe of David Marcuard.

806 Addition de la reconnaissance du cy devant nommé Jean Olevey Ruerat favre fils de feu Claude Olevey Ruerat de Corselles et bourgeois de Payerne, 24 apr 1595, des censieres du seigneur abbé dudit Payerne et biens anciennement recogneus audit seigneur abbé par feu Humbert Recommandens es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre et dernièrement es mains de feu Egrege Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes par feu Claude Ruerat dudit Corselles et audit confessant devenus et appartenant de sa succession legitime, witnesses Discrets Gabriel Gollie dit de Vuypens originel de Cossonay et Pierre Roguet ? bourgeois d'Estavaye tous deux demeurans audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

810v Autre addition de la reconnaissance du devant nommé Esaye Rappin fils de feu Proveable Amey Rappin l'ainé de Corselles et bourgeois de Payerne, 18 may 1595, des biens dernièrement recogneus es mains de feu Commendable Jean Marcuard notayre et bourgeois de Payerne commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Souverains Seigneurs par feu Oddet de Gurrigoz (in other sources Gurrivoz or similar) autrement Chantallet et audit confessant devenus et appartenant de sa legitime succession maternelle, witnesses Claude Chabrey residant à Bellerive et Maistre Jean Marguet cordonnier residant audit Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

813v Pierre Besson tissot fils de Claude Besson de Corselles et bourgeois de Payerne, laquelle il fait au nom et comme personne conjointe de Magdellaine fillie de Maistre Jean Motte sa femme et à iceluy nom, 08 may 1595, des censes que furent du couvent dudict Payerne et biens antresfois recogneus es mains de feu Discret Jehan Gumuens notayre par feu Octhect Chevrod et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard commissayre et dernier renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Pierre Chevrod et à ladite confessante devenus et appartenant par vigeur de son doayre, witnesses Jean Jam du Chasnoz et Jean Berroux tous deux de Corselles et bourgeois de Payerne, with signature and paraphe of David Marcuard.

816v Estivenaz fillie de feu Loys Tarrapon et de Beneyste Baccon jugaux, femme d'Antoine Burrat de Villarey faite par ledit Antoine Burrat son mary, 26 jun 1595, des censes que furent du seigneur abbé de Payerne et biens anciennement recogneus es mains de feu Discret Jean Gumuens notayre par feu Discret Girard de Vaud (=de Valle) autrement Favergnier et dernièrement es mains de feu Commendable Jean Marcuard dernier commissayre et renouvateur des precedentes extentes au proffit de mesdits Seigneurs par feu Pierre fils de Pierre et Claude fils de Jean Baccon de Corselles qu'en avoit tiltre d'acquis des Dettrey (=de Trey) de Payerne heritiers de feu Girard de Vaud (=de Valle alias Favarnyer or similar) et audict confessant au nom predit devenus et appartenant de sa dotation de mariage et succession naturelle, witnesses Marc Biolley bourgeois de Payerne et George Blanchet mestral de Grandcourt, with signature and paraphe of David Marcuard.

END.